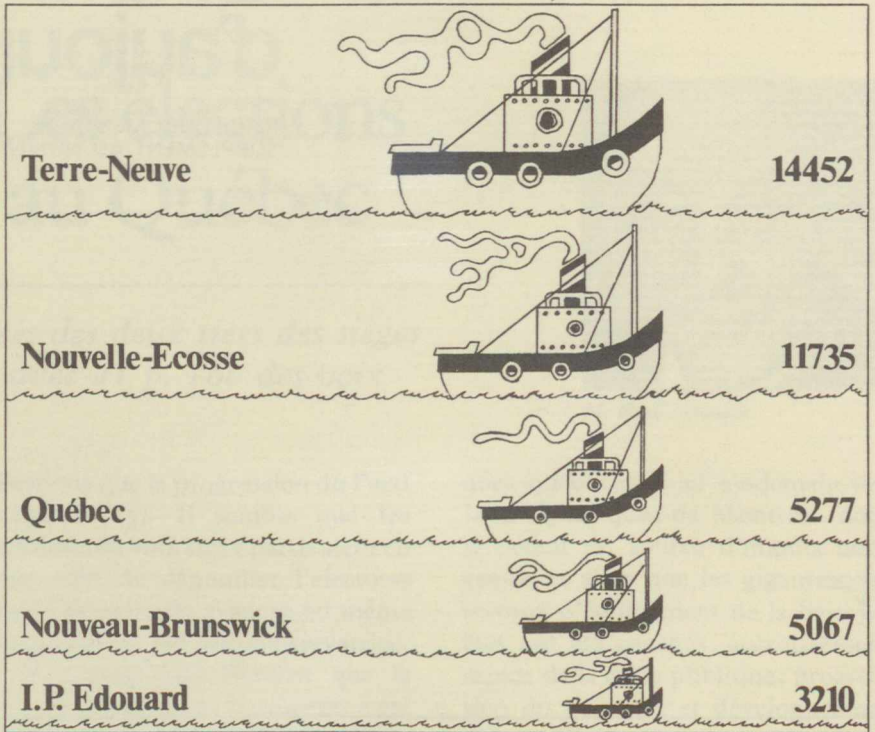
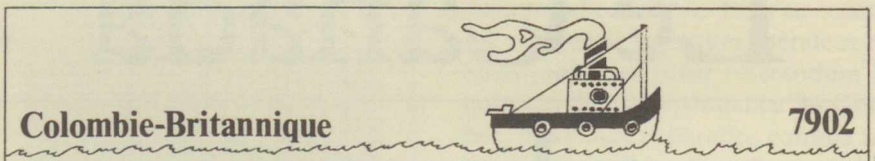


### ATLANTIQUE



### PACIFIQUE



sur le marché national. Les Etats-Unis absorbent, en moyenne, 60 p. 100 des exportations.

La flotte canadienne de pêche maritime compte un peu plus de 35 000 bateaux de tous tonnages. La plupart jaugent moins de vingt-cinq tonnes. Les navires de plus de cent cinquante tonnes sont au nombre de 250 et ils opèrent presque tous sur la côte atlantique. Ces gros navires appartiennent à de grandes entreprises qui exploitent le poisson de fond, le hareng et les coquillages.

Les pêcheries du Canada se répartissent en deux grandes régions: l'Atlantique et le Pacifique, si l'on excepte les pêcheries dites de l'intérieur, notamment celles de la région des Grands lacs.

Les pêches de l'Atlantique s'effectuent, pour l'essentiel, sur les bancs de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'île du

Prince-Edouard. Elles comptent pour plus de la moitié de la valeur marchande de tout le poisson canadien.

Le homard est l'espèce qui, en valeur, constitue les prises les plus importantes. Il est pêché dans les trois provinces maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard), au Québec et à Terre-Neuve. La morue occupe la deuxième place en valeur. Sa pêche se pratique un peu partout, mais surtout à Terre-Neuve et en Nouvelle-Ecosse. Au total, ce sont plus de trente variétés de poissons, mollusques, crustacés et mammifères marins qui font l'objet de la pêche commerciale sur la côte atlantique.

La pêche côtière constitue le plus gros de la pêche sur la côte atlantique. Elle est pratiquée dans les eaux situées de douze à quinze milles de la côte par des marins pêcheurs travaillant à bord de petites barques à rames ou à moteur et utilisant lignes à mains